

Journées des Médecins du Bénin: Les médecins béninois en réflexion sur l'avenir de leur profession

Les médecins béninois se réuniront du 24 au 26 octobre prochain au Palais des congrès de Cotonou à l'occasion des Journées des Médecins du Bénin, placées sous le thème « Exercice de la médecine au Bénin hier et aujourd'hui : bilan, défis et perspectives ». Cet événement, organisé par l'Ordre National des Médecins du Bénin (ONMB) en collaboration avec les syndicats et associations du secteur médical, vise à encourager une réflexion approfondie sur l'avenir de la profession médicale dans le pays.



**JOURNÉES DES
MÉDECINS DU BÉNIN**
acte 1

**24
26
OCT.**

Thème

**EXERCICE DE LA MÉDECINE
AU BÉNIN HIER ET AUJOURD'HUI:
BILAN, DÉFIS ET PERSPECTIVES**



Palais des Congrès de Cotonou

Activités

**Conférences • Ateliers de Formation
Activités Sportives • Soirée de Gala**

Participation



25000^{FCFA}

Mobile money: **+229 62 05 32 78**

À L'ORDRE DE ADJALLA CAROLE

+d'infos: **+229 96 96 31 72**



Durant ces trois jours, les praticiens béninois discuteront des grandes questions qui façonnent leur métier aujourd'hui et demain. Parmi les sujets au programme figurent le financement des projets médicaux, le développement professionnel continu des médecins, les relations entre médecins et assureurs, l'exode des praticiens vers d'autres pays, ainsi que l'adéquation entre la formation médicale et les besoins du marché du travail.

Ces journées seront aussi l'occasion de renforcer la solidarité entre les professionnels de la santé à travers des activités sociales et sportives. Un don de sang est prévu

ainsi qu'une « Marche du cœur », organisée pour sensibiliser sur la prévention des maladies cardiovasculaires. En clôture, une soirée récréative, intitulée « Nuit du Médecin béninois », rendra hommage aux médecins pour leur engagement quotidien dans la promotion de la santé publique.

L'objectif principal de cet événement est de créer un espace d'échanges constructifs pour relever les défis auxquels la profession fait face et identifier des pistes d'amélioration. Le système de santé béninois, comme ailleurs, est confronté à des problématiques complexes liées à l'insuffisance des infrastructures, au manque de financement, ainsi qu'à la fuite des cerveaux, un phénomène particulièrement préoccupant dans le secteur médical.

Pour participer à ces journées, une inscription de 25 000 FCFA est requise, à régler via Mobile Money au 62053278 (MTN) ou au 94559159 (MOOV) au nom d'Adjalla Carolle Abiola Mahougnon. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Dr Mystère DJENONTIN au 61 19 91 01, Dr Romuald ASSOCLÉ au 96 64 54 43 ou Dr Gilbert FASSINO au 96 96 31 72.

Cet événement sera l'occasion pour les médecins béninois de réfléchir à l'avenir de leur profession et de proposer des solutions concrètes pour un meilleur exercice de la médecine au Bénin.

Constance AGOSSA

Les Zemidjan du parc Camp

Marié de Cotonou s'engagent contre la pollution plastique

Au petit matin du samedi 13 Juillet 2024, le parc Camp Marié de Cotonou a réuni zémidjan et jeunes épris de la protection de l'environnement pour une scène peu commune mais inspirante. En effet, les zemidjan, célèbres conducteurs de motos-taxis de la ville, se sont mobilisés pour une cause écologique dans le cadre du projet Kèkènon Ekolo. Cette initiative vise à lutter contre la pollution plastique et à sensibiliser la population à l'importance de préserver notre environnement.



Les zemidjan, reconnaissables à leurs vestes jaunes, étaient munis de gants et de sacs-poubelles, arpentant les rues et les espaces verts pour ramasser les déchets plastiques. Leurs efforts ont permis de débarrasser les zones ciblées de nombreux déchets, envoyant un message fort sur l'importance de

maintenir notre environnement propre.

Sensibilisation des riverains et ramassage de déchets plastiques avec les Zemidjan

Outre le ramassage des déchets, les zemidjan ont également donné de la voix pour la sensibilisation des populations environnantes. À chaque arrêt, ils informaient les passants sur les dangers de la pollution plastique et les encourageaient à adopter des comportements plus responsables.

« Voir les zemidjan ramasser les déchets et sensibiliser les populations était formidable et transmet un message fort », a déclaré Anas Seko, le responsables du projet. « Cela montre que chacun, à son niveau, peut contribuer à la protection de notre environnement. »

Distribution de poubelles portatives aux Zemidjan

En plus des actions de ramassage et de sensibilisation, des poubelles portatives ont été distribuées aux zemidjan. Désormais, ces petites poubelles seront à disposition des conducteurs de motos-taxis dans toute la ville de Cotonou. Cette initiative vise à éviter que les déchets plastiques ne se retrouvent dans la nature durant l'exercice de leur métier et à sensibiliser leurs clients.

Pour rappel, le projet Kèkènon Ekolo depuis son lancement officiel le 13 avril 2024, ambitionne de faire des zemidjan des ambassadeurs du message écologique. Le projet Kèkènon Ekolo ne s'arrête pas là. Les organisateurs ont prévu des actions régulières pour maintenir cette dynamique et étendre la sensibilisation à d'autres quartiers de la ville. Les zemidjan sont déterminés à continuer leur mission d'écocitoyens et à inspirer d'autres initiatives similaires.

Megan Valère SOSSOU

Projet KÈKÈNON EKOLO: Anas SEKO veut faire des zémidjans, des ambassadeurs de l'environnement

Dans sa lutte quotidienne contre les fléaux grandissants de la pollution et de la gestion des déchets, l'environnementaliste Anas SEKO a initié le projet « KÈKÈNON EKOLO ». Un projet qui a été lancé officiellement dans la matinée de ce samedi 13 avril 2024 à Cotonou.



Vue d'ensemble des participants

L'objectif du projet, selon Anas SEKO, consiste à transformer les Zémidjans en ambassadeurs de la cause environnementale,

conscients de leur rôle en tant que conducteurs de taxi-moto dans la plus grande ville du Bénin. Une initiative soutenue par plusieurs partenaires et qui s'inscrit dans une vision globale visant à éveiller les consciences environnementales au sein des communautés au Bénin.

Au lancement, des discours inspirants ont été prononcés par le chef de quartier, le président des conducteurs de taxi-moto du camp devant un parterre de conducteurs de taxi-moto, zémidjan déterminés à œuvrer pour la réussite du projet.



Arielle AKOUETE, Directrice de la promotion de l'écocitoyenneté au Ministère du Cadre de Vie

Tout en saluant l'initiative, Arielle AKOUETE, Directrice de la promotion de l'écocitoyenneté au Ministère du Cadre de Vie, a officiellement donné le coup d'envoi du projet, espérant que les objectifs puissent être atteints pour le grand bonheur des populations de Cotonou et environs.

Ismaël MAMA, Président de l'ONG Course verte Bénin est le

communicateur principal de ce jour. Dans sa communication sur le thème « Gestion des déchets : enjeux et perspectives, il a attiré l'attention du public sur le devoir qui leur incombe en tant que citoyen dans la gestion des déchets au Bénin.



Ismaël MAMA, Président de l'ONG Course verte Bénin, Communicateur principal

Il n'a pas manqué de présenter des solutions pratiques, telles que l'utilisation de sacs biodégradables et le recyclage des déchets. Très intéressés et curieux, les conducteurs de taxi-moto, les "Zémidjans", ont exprimé leurs préoccupations, notamment sur la gestion des déchets dans les poubelles mobiles. Lesquelles préoccupations ont trouvé des réponses adéquates à la satisfaction de tous.



Discussions interactives



Cette rencontre a été une occasion pour les conducteurs de Taxi Motos non seulement de comprendre les enjeux environnementaux actuels, mais aussi de s'organiser à apporter le changement dans leur communauté sur la base des enseignements acquis de la communication.

A noter que le projet qui ambitionne de faire des conducteurs de taxi-moto des acteurs clés dans la gestion des déchets, vient dans un contexte où la gestion des déchets pose de nombreuses difficultés au sein des sociétés en Afrique. Cette collaboration entre Anas SEKO et les conducteurs de taxi moto à travers le projet KEKENON EKOLO, promet un changement considérable et durable à Cotonou.

Megan Valère SOSSOU

Investir dans les toilettes publiques, un facteur de création d'emplois et de richesse

Cotonou : un marché potentiel

Investir dans les toilettes au Bénin ne sera pas du tout un investissement à vau-l'eau. Pour la ville de Cotonou seule où le flux humain est, chaque jour, important, on gagnera beaucoup à construire et à mettre en service des toilettes publiques.



Aujourd'hui, les toilettes publiques peuvent être considérées comme un secteur d'activité où il ne faut pas craindre

d'investir puisqu'il n'y a aucun doute au sujet de la rentabilité. En effet, selon les résultats définitifs du 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2013), le Bénin connaît une dynamique démographique qui constitue une opportunité. Avec ce 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les statistiques officielles au niveau national indiquent que la population du Bénin est passée de 6 769 914 habitants en 2002 à 10 008 749 en 2013 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5%.

Du point de vue de la répartition de la population, Cotonou seule compte 679 012 habitants en 2013 et reste la plus grande ville du Bénin même les villes comme Sèmè Podji et Abomey-Calavi connaissent une croissance démographique galopante. Au niveau départemental, ce sont les départements de l'Atlantique et du Borgou qui viennent en tête.

Ainsi, le département le plus peuplé est l'Atlantique avec 1 398 229 habitants. Il est suivi du département du Borgou où le nombre d'habitants est 1 214 249 selon le RGPH 4. Le constat général révèle que plusieurs communes ont une population qui dépasse déjà le seuil du million d'habitants.

Sur le plan économique, cette croissance est une source importante pour créer l'emploi et la richesse si l'on s'intéresse à investir par exemple dans les latrines publiques qui deviennent de plus en plus une nécessité surtout dans les grandes villes comme Cotonou. Si on s'en tient seulement à ces chiffres en attendant le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, il y a sans doute un besoin criard de latrines publiques en l'occurrence dans la ville à Cotonou où le flux humain ne cesse d'être important.

En-dehors de la population de Cotonou qui peut tourner aujourd'hui autour de 800.000 habitants, il y a tous ceux qui viennent des villes environnantes pour diverses raisons chaque jour. La ville de Cotonou passe donc à 1,2 million de population par jour alors qu'il manque de toilettes publiques

pour aider tout ce monde qui ne vit pas à Cotonou.

Sur les gares routières, dans les marchés et à certains endroits stratégiques de la ville, ce qui gêne le plus, c'est l'absence de ces lieux d'aisance pour éviter la pollution de notre cadre de vie. Les confessions religieuses ont donné le bon exemple montrant la nécessité et l'utilité des toilettes publiques et à l'Église catholique Saint-Michel de Cotonou par exemple, ça marche formidablement avec les conducteurs de taxi-moto qui constituent une clientèle et un marché extraordinaire.

En dotant Cotonou de toilettes publiques, on peut facilement engranger des ressources financières, créer des emplois puisqu'il sera instauré un système de paiement et pour le suivi et l'entretien réguliers de ces latrines, beaucoup de personnes seront recrutées. Par ailleurs, en termes d'assainissement de la ville de Cotonou, et c'est le plus vital, les populations pourraient facilement trouver des lieux adaptés où elles peuvent se soulager et uriner. Cela permet d'éviter par exemple le développement de certaines maladies liées au manque d'assainissement de base.

Les pouvoirs publics, et même les privés sont invités à faire des latrines publiques un facteur important de création d'emplois et une source de richesse. C'est un secteur promu à un bel avenir puisque tous les jours, surtout lorsque les populations, les étrangers, les touristes se déplacent, ils ont souvent besoin des latrines publiques pour se soulager.

Patrice GBAGUIDI

Formations en soins de santé primaire : Pari gagné pour la PSSP et l'Université d'Ottawa

Démarrée le lundi 21 novembre 2022, à l'hôtel KTA de Cotonou, la formation en soins de santé primaires axée sur les maladies transmissibles au Bénin et l'éthique clinique a connu son épilogue ce vendredi 25 novembre 2022. À la fin, les participants ont exprimé leurs impressions sur le déroulement de ladite formation.



« Pour moi, c'était une expérience magnifique », a confié Benoît Agossoukpe, médecin et participant à cette formation de cinq jours. Une formation qui lui paraissait longue au début, mais qui est passée très vite. Pour lui, il n'y a que la qualité du savoir partagé, la convivialité dans les échanges qui leur ont permis d'apprendre de nouvelles connaissances et d'acquérir de nouvelles aptitudes, à dupliquer dans leurs formations sanitaires.

Un engagement que chaque participant a d'ailleurs pris. « Quand nous serons de retour, nous allons essayer d'élaborer de petits projets pour renforcer les connaissances de nos

confrères et consœurs ; et aussi aller à la performance dans nos secteurs différents, dans nos formations sanitaires », a-t-il promis aux formateurs. Une raison de plus pour ne pas manquer de remercier aussi bien les organisateurs que les formateurs. « Nous vous exposons notre gratitude pour le temps passé avec nous, votre disponibilité, le partage de votre savoir, de votre connaissance qui vont vraiment nous aider et qui vont vraiment faire bouger beaucoup de choses dans nos différentes structures. Que Dieu vous bénisse », a confié la Sœur Solange Houinato, médecin pédiatre, au nom de tous les participants.

Quant au contenu de la formation dispensée, Honed Avahoundje, médecin généraliste s'en réjouit et reste convaincu du travail à faire par la suite. « Ce que je retiens, c'est qu'il y a eu beaucoup de thèmes et on a vu que, face à nos réalités, nous avons encore beaucoup de choses à faire. Nous devons améliorer nos pratiques dans nos structures sanitaires. Il y a beaucoup d'autres choses qu'on a eu à apprendre au cours de cette formation », a-t-il fait comprendre.

L'après formation

Une chose est d'être formée certes, mais une autre est de s'en servir. Là-dessus, les formateurs et les organisateurs n'ont cessé d'insister sur cette réalité. Les participants eux-aussi n'ont pas manqué de s'y engager. C'est pourquoi Jean Roy, le responsable du projet a tenu à les remercier pour leur active participation. « On est ouvert à vos suggestions et recommandations. À moyen et long termes, c'est de vous former comme formateurs », a-t-il laissé entendre.



Une bonne nouvelle que confirme Pascal Fafeh, Secrétaire Exécutif de la PSSP. Appréciant l'assiduité des participants pendant l'ESS cinq jours de travail, il a invité les impétrants, au retour dans les formations sanitaires, à faire un effort pour mettre en pratique les retombées de cette formation, et mettre en exécution leur plan d'amélioration de la qualité. De plus, cette formation ne va pas s'arrêter là. « Il y aura la formation des formateurs. Et c'est justement parmi vous, pour qu'on puisse avoir des équipes mixtes, constituées des Canadiens et des Béninois », a confirmé le Secrétaire Exécutif. Le représentant de la PSSP n'a pas manqué de remercier les formateurs pour la collaboration et la qualité de la formation, mais également les participants pour la volonté d'améliorer leurs pratiques. « Nous sommes toujours prêts à continuer dans la lancée avec ce projet, pour qu'on

arrive à un état de changement total du secteur de la santé pour le bonheur des populations », a martelé Pascal Fafeh à l'endroit de l'équipe canadienne.

Faut-il le rappeler, les participants (médecins, infirmiers, sages-femmes) ont essentiellement été formés sur la prévention des infections ; l'antibioprophylaxie ; l'hépatite B ; les meilleures stratégies d'intervention pour réduire les infections chirurgicales ; la résistance aux antimicrobiens ; le professionnalisme et collaboration interprofessionnelle. Ces différentes thématiques ont été animées par des professionnels de la santé, venus du Canada. Il s'agit de Dr Jean Roy, Dre Marie-Hélène Chomienne, Muleka Ngenda, et Maud Mediell. À noter que les participants sont repartis avec des attestations de participation, heureux et engagés.

Arsène AZIZAHO

Cotonou accueille la 37ème édition du prestigieux Congrès de la SARAF

Le Bénin a l'honneur d'organiser la 37ème édition annuelle du prestigieux Congrès de la SARAF à Cotonou, du 23 au 25 novembre 2022.



C'est sous le thème, « L'Anesthésie-Réanimation d'Afrique francophone et les objectifs de développement durable » que plus de 500 praticiens de la discipline, médecins et paramédicaux africains et européens vont passer en revue les derniers développements en Anesthésie, Réanimation et Médecine d'Urgence. Ils vont réfléchir sur l'application des dernières avancées de ces disciplines au contexte africain.

Les sujets de réflexion principaux porteront sur la réduction de la mortalité maternelle, la réduction de la mortalité infantile et juvénile, l'anesthésie-réanimation des victimes de traumatologie routière, la prévention et le traitement des infections graves, l'anesthésie-réanimation chez les patients atteints de cancers, la prise en charge des brûlures graves et bien d'autres.

Rappelons qu'un pré-congrès se tiendra deux jours avant ledit congrès. Il permettra d'assurer la formation pratique des jeunes diplômés. Une très belle semaine scientifique en perspective selon le Professeur d'Anesthésie-Réanimation, Eugène ZOUMENOU, Président du Comité d'organisation.

Les inscriptions sont ouvertes [ici](https://evenements.smarb.bj/congres-saraf-2022/registration)
<https://evenements.smarb.bj/congres-saraf-2022/registration>

Constance AGOSSA

Les coulisses du massacre des tortues marines au Bénin



- Une trentaine de tortues retrouvées mortes à la plage de Cotonou en moins d'un mois.
- Les pêcheurs marins des bateaux « Khely Khely » pointés du doigt.
- Des pêcheurs locaux transportent des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.
- Des autorités régaliennes en spectateur
- Nature Tropicale ONG décrit une scène atroce sur les tortues marines au Bénin.

Alors qu'elles peuplent nos océans depuis plus de 150 millions d'années, les tortues marines, officiellement protégées depuis 1991, rencontrent encore de nombreuses menaces rendant leur conservation difficile. Aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Bien que le Bénin ait signé et ratifié plusieurs conventions

internationales en faveur de la protection des espèces menacées, il fait face depuis quelques mois et beaucoup plus intensément en juillet et début août 2022 à la recrudescence d'attaques contre les tortues marines aux large de ses 125 Km de cote.

L'alerte sur les attaques visant les tortues marines a été donnée par des pêcheurs acquis à la cause des tortues et éco-gardes accompagnés par Nature Tropicale ONG, une organisation spécialisée dans la conservation de la nature, membre de l'UICN qui place la protection des tortues au premier rang de ses actions. Joséa DOSSOU BODJRENOU est le Directeur de Nature Tropicale ONG. Il décrit une hécatombe ciblant les tortues marines.

Du braconnage sauvage de ces espèces migratrices

Il s'agirait de certains pêcheurs marins qui utilisent des techniques nécessitant l'emploi des filets dormants laissés en mer pendant trois jours. Des filets, fantômes dorment pendant trois jours et empêchent le passage aux tortues tout en occasionnant leur mort. Sont également à l'origine de ce drame, les bateaux khely khely connus pour leurs mauvaises pratiques de pêche.

La pêche au chalut est une forme de pêche qui consiste à deux pirogues de se mettre à moins de 20, 30, 50 mètres avec de longs filets. Elles vont à une grande vitesse en raclant tout sur leur passage. Des pêcheurs sont mécontents que les tortues détruisent leurs filets une fois piégés. Cependant, à défaut de les libérer, ces derniers préfèrent les tuer en leur assénant des coups puis en les démembrant.

Conséquence, plus d'une trentaine de tortues mortes ont été enregistrées en moins d'un mois en ce début de saison des pontes sur les côtes béninoises. Deux espèces de tortues sur les quatre (04) espèces habituées à la côte béninoise font partie des victimes de cette attaque. Il s'agit des espèces de

torture Olivâtre et Luth souvent démembrées par les pêcheurs alors que cette période correspond à celle de la présence effective des tortues au Bénin.

Aux dires de Joséa DOSSOU-BODJRENOU, cette période couvre juin-juillet-août jusqu'en novembre et décembre. Autrement dit, le dernier semestre de chaque année, les tortues sont plus fréquentes sur les plages. Et pour cause, elles viennent pondre dans les plages sablonneuses du Bénin. Une période propice également aux baleines, aux lamantins d'Afrique, aux dauphins proches des côtes surtout pour la reproduction.

Actuellement, la situation reste telle. « Rien n'a encore changé » dicit Joséa DOSSOU-BOJRENOU avant de demander des actions fortes de l'État. Le manque d'application des textes régissant la gestion de ces ressources naturelles favoriserait la situation. « Si les textes relatifs à la pêche et à la pisciculture étaient rigoureusement mis en application, on pourrait parler de début de règlement de la situation. Mais ce n'est pas le cas, regrette-t-il. »

Pour preuve, des tortues marines seraient retrouvées sur des lacs du Bénin. Des pêcheurs locaux qui se permettent de transporter des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.

Des pistes de solution existent pourtant

Le Directeur de Nature Tropicale ONG propose un contrôle des barques et l'application de la loi au cas où une tortue se retrouverait dans la barque d'un pêcheur. Sinon, se désolé-t-il, tant que l'impunité demeure, ces espèces intégralement protégées continueront de souffrir et ce sera une perte de temps pour les activistes bénévoles.

Quand même, il plaide que lors de l'élaboration des Plans d'Actions à la Gestion de ces Aires Marines, qu'on tienne compte de la collaboration des pêcheurs en mettant à leurs dispositions un système de dédommagement quand leurs filets

sont déchirés par les tortues. Il propose également que lorsque des zones seront délimitées pour la pêche interdite, il faille donner des moteurs hors-bords ou des barques aux associations des pêcheurs pour qu'ils aillent plus loin pour faire la pêche.

À l'État, aux pêcheurs et aux populations, il lance un vibrant message de prise de conscience. « L'État doit prendre ses responsabilités et agir en faveur de ces espèces... C'est une question de conscience spirituelle », a-t-il indiqué avant d'exhorter les hors-la-loi au respect de la loi, car la présence des tortues dans la mer favorise la multiplication de certaines espèces de poissons.

Des prouesses malgré le contexte

Cette situation n'a guère émoussé l'ardeur de Nature Tropicale ONG qui a procédé comme à son habitude, à la libération en mer de près d'une centaine de bébés tortues marines ce jeudi 11 août 2022. C'était à la plage de Tokplégbé dans le premier arrondissement de Cotonou.

Une action réalisée communément avec la brigade forestière de protection de la zone côtière, la police fluviale, la brigade de protection du littoral et de la lutte antipollution. Ces derniers sont issus des œufs collectés, incubés et sécurisés par les écogardes du littoral formés par Nature Tropicale ONG. Des bénévoles et éco-gardes qui continuent de travailler malgré le contexte. Un sacrifice qui ne se fera pas pendant toute la vie avertit Joséa DOSSOU BOJRENOU.

Megan Valère SOSSOU

Marche pour le climat : JVE Bénin mobilise les jeunes

Pour la cause climatique, les jeunes n'ont pas voulu rester en marge. Ils ont pris d'assaut les artères de leurs villes pour exiger de la justice Climatique. C'était à l'initiative de l'organisation internationale Jeunes Volontaires pour l'Environnement qu'ils se sont exprimés à travers des messages inscrits sur des pancartes et une marche d'ensemble.



Rassemblés à l'initiative de Jeunes Volontaires pour l'Environnement, les jeunes des organisations locales membres de JVE Bénin ont répondu présents à l'appel, témoignant une fois encore leur engagement au service du climat.



Tout comme à Cotonou, les jeunes de la commune de Abomey – Calavi ont aussi saisi l’occasion de s’exprimer pour un climat favorable. C’était dans la grande maison estudiantine, l’Université d’Abomey Calavi. Dans la convivialité habituelle, les jeunes ont su faire d’une pierre deux coups en ramassant des déchets plastiques sur leur trajet.

À Djougou également, les jeunes ont pris départ de l’hôtel de Ville pour traverser une bonne partie de la ville avec des pancartes comportant des messages de sensibilisation, d’appel à mobilisation pour la cause de l’environnement.



Rappelons qu'à l'issue de cette marche dans les différentes villes du Bénin, les jeunes ont appelé à travers des déclarations à plus d'engagements réalistes de la part des pays émergents. Ils estiment nécessaire d'augmenter les financements pour l'adaptation des changements climatiques.

De Cotonou à Djangou en passant par Abomey – Calavi, **JVE Bénin** vient ainsi de remobiliser les jeunes béninois pour le climat à la veille de l'ouverture de la 26e Conférence des parties qui se tient à Glasgow en Écosse.

Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+

s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.



**BÉNIN
SANTÉ
2021**

08-12
Novembre

Rejoignez nous à
BÉNIN SANTÉ 2021

 Palais des Congrès Cotonou

Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à

sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



BÉNIN
SANTÉ
2021

UNE INITIATIVE DE :



**Intégrer le secteur sanitaire
privé, c'est accélérer la
Couverture Sanitaire
Universelle (CSU) au Bénin !**

08-12 Novembre

Palais des Congrès
Cotonou

INSCRIPTION SUR www.benin-sante.org

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les »vertiges «.

Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépatogastro-entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur « Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOUGÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé

plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19”.

À l’issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d’amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l’occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d’Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien

www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

Transport Durable au Bénin : la ville de Cotonou, un bon

élève ?

Alors que presque toutes les principales villes du monde adoptent des modes transport durable avec à la clé de probants résultats, la capitale économique du Bénin peine à relever ce défi. A Cotonou, la majeure partie du transport routier est assurée par les légendaires « Zémidjan » et les fameux Taxi, « Tôkpa-Tôkpa ». Ils sont devenus tout aussi populaires et garantissent à presque toute la population la mobilité, malgré les risques liés à la pollution.

Samedi 25 septembre 2021. Il est 12 heures 15 minutes au bouillant carrefour Vêdoko. À cet endroit, l'atmosphère se caractérise par d'épaisses fumées opaques et nauséabondes qui s'échappent des vrombissements des Taxis-motos, majoritaires et remarquables sur toutes les voies avec leur uniforme jaune.



Le phénomène est lié à une utilisation des motos à deux roues notamment les taxis motos appelés « Zémidjan » dont le nombre atteint des centaines de milliers pour servir de mobilité à la

population. Pourtant, ce mode de transport apparu dans les années 1980-1990 est caduc et déconseillé pour atteindre l'objectif 11 du développement durable qui voudrait des villes et communautés durables.

Un mode de transport pollueur

À en croire les scientifiques, le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde d'azote (NO₂) donnent des taux dépassant souvent le seuil retenu par la réglementation Béninoise. Pour preuve, le carrefour du grand marché Tokpa de Cotonou présenterait les plus forts taux mesurés avec un maximum de 214,7 mg/m³ de CO. En dehors des risques élevés de pathologies respiratoires, oculaires et oto-rhino-laryngologiques sur la santé humaine, c'est aussi le cadre de vie urbain qui est pollué.

Les environmentalistes béninois et autres grands défenseurs de la couche d'ozone ont d'ailleurs dénoncé, à maintes reprises, une pollution atmosphérique à des proportions inimaginables et proposent d'aller vers des moyens de transport verts.

Bien perceptible, la moto la plus utilisée de nos jours est celle de la marque «BAJAJ®». Selon sieur Anatole AGO, la quarantaine, c'est faute d'emploi ajouté au besoin de mobilité dans la ville que les Zemidjan affluent.



Avec plus de 15 ans d'ancienneté dans le Job de Zémidjan, sieur Anatole est conscient de l'impact de son job sur sa santé et dans son cadre de vie. Il tente impuissamment de justifier le fait. « Cette moto offre un meilleur confort et pollue moins ».

En réalité, ce mode de transport répandu dans la capitale

économique du Bénin n'est nullement le meilleur en termes de transport durable, dénoncent les environnementalistes. Car justifient-ils, ce moyen de transport utilise de l'énergie issue de la combustion fossile et donc contribue à l'émission des polluants gazeux nocifs à l'environnement et à la santé.

Des alternatives qui peinent à renverser la tendance

Cependant, des alternatives émergent pour pallier le problème depuis quelques mois. Renald BALL0 est un jeune entrepreneur de la diaspora béninoise. Il est l'auteur d'une plateforme numérique de covoiturage, dénommé R-Mobility. Une plateforme dotée d'une application de mobilité partagée permettant de trouver des occasions en or de se déplacer en commun à moindre coût et de réduire son empreinte carbone.

Comme les jeunes innovateurs, le gouvernement béninois entreprend également des démarches comme le projet « Bénin Taxi » et le partenariat en cours avec le suède dans le domaine du transport de masse à travers des bus et autres moyens de transport public utilisant le biocarburant.

Il est vrai que d'après les données officielles du ministère du cadre de vie et du développement durable, il est émis chaque jour près de 83 tonnes de monoxyde de carbone dans le pays, dont 49 tonnes par les motos-taxis, mais est-ce que les citoyens sont prêts à bousculer leurs habitudes de mobilité. Bien malin qui pourra répondre à cette interrogation. Il est donc à déduire que Cotonou est l'un des mauvais élèves en termes de transport durable en Afrique.

Toujours est-il que le développement durable tant souhaité, ne saurait être une réalité que si le transport routier béninois ne présente des caractéristiques protectrices de l'environnement et de la santé humaine.

Megan Valère SOSSOU

Speak Up Africa et ses partenaires échangent pour mieux combattre les Maladies Tropicales Négligées et le paludisme

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Fille édition 2021, l'organisation internationale Speak Up Africa a organisé en collaboration avec le musée de la Femme Béninoise et l'Association des Volontaires Itinérants Actifs pour le Mieux Etre des populations (ASBL VIA-ME), un panel de discussion de haut niveau à l'Espace IFEDU à Cotonou.



Panel de discussion

Réunis autour du thème "Combattre conjointement les maladies tropicales négligées et le paludisme pour favoriser l'égalité de genre", les spécialistes et acteurs engagés dans cette lutte ont tenu un échange de haut niveau pour mieux combattre ces

maladies.

Wuldath MAMA du Musée de la Femme Béninoise et modératrice de la circonstance, a ouvert le bal des échanges par l'actualité sur le vaccin contre le paludisme homologué par l'Organisation Mondiale de la Santé. A sa prise de parole, Anicet ADJEIN, Economiste de Santé et Chef service des interventions communautaires et de la communication au programme national de lutte contre le paludisme (IBCPP-PNLP) s'est réjoui en ces mots : « *C'est d'abord une victoire, une effectivité pour prévenir le paludisme en Afrique après des années d'efforts* ».

Des efforts consentis par les spécialistes et les acteurs à divers niveaux engagés pour le mieux être de la population. C'est le cas du médecin spécialiste en Chirurgie Plastique et Réparatrice, Dr Odry AGBESSI qui s'est engagé pour la même cause à travers l'Association des Volontaires Itinérants Actifs pour le Mieux Etre des populations (ASBL VIA-ME) qu'elle préside. Car, justifie-elle en tant que femme et citoyenne, le mieux être de la population se trouve entaché par le fléau des Maladies Tropicales Négligées et le Paludisme qui ne favorise donc pas l'épanouissement de la fille ni de la femme dans la société.

Fille et femme, vulnérables aux maladies tropicales négligées et au paludisme

Les enfants, les filles et les femmes constituent la couche la plus vulnérable au paludisme et aux Maladies Tropicales Négligées. Anicet ADJEIN est Economiste de Santé et représentant le Programme National de Lutte contre le Paludisme (IBCPP-PNLP) à ce panel de discussion. Il a, dans sa prise de parole, rappelé les dispositions de la constitution du Bénin qui garantissent à chaque béninois le droit à la santé.

A l'en croire, la vulnérabilité de la femme est perçue en particulier, au regard des effets du paludisme sur les femmes enceintes qui présentent des formes graves. A ce titre, poursuit-il, il a été pris un traitement préventif et

intermittent pour corriger cette inégalité.

A sa suite et dans un langage explicite sur la situation des Maladies Tropicales Négligées au Bénin, Dr Wilfrid BATCHO, Coordonnateur National du programme national de lutte contre les maladies transmissibles a fait distinguer les deux groupes de ces maladies, constitués de l'onchocercose, de la bilharziose, de la lèpre, de la trypanosomiase africaine, de l'ulcère de buruli, des vers de guinée, de l'envenimation par les morsures de serpents etc.

Pour ce spécialiste avertit du secteur de la santé, ces deux groupes de maladies dont l'endémicité est connue et les stratégies de lutte élaborées et exécutées, affectent le plus souvent les personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême.

Il s'en va, à l'appui de quelques chiffres, énoncer le taux d'endémicité de certaines d'entre elles à savoir : l'onchocercose, endémique dans 51 communes sur les 77, le trachome dans 26 communes, surtout dans les quatre départements du Nord Bénin et la bilharziose 76 communes sur les 77 que compte le Bénin.

Une chose est sûre, les acteurs présents à ce panel de discussion sont unanimes. Les maladies tropicales sont vraiment négligées et moins connues des populations. C'est pourquoi, en se basant sur les trois rôles des médias, la Présidente de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), Zakiath LATOUNDJI, trouve qu'il faut d'avantage des passerelles et des renforcements de capacité à l'endroit des acteurs des médias afin que sans les communautés soient mieux informées en particulier les jeunes filles et les femmes.

Associer les médias, les filles et les femmes pour une lutte efficace

Elle n'a pas manqué de rappeler que les médias sont mieux organisés pour aborder les thématiques liées à la santé. « *Il y a certes un besoin d'information à compléter en matière des*

Maladies Tropicales Négligées parce que autant la population n'a pas toutes les informations nécessaires, autant les médias aussi n'ont pas l'information », fait-elle savoir.

Dans le même sens, renchérit, Dr Odry AGBESSI, pour lutter efficacement contre les Maladies Tropicales Négligées et le paludisme, il est indispensable d'associer les jeunes filles et les femmes. Car, approuve-elle, elles sont au cœur du dynamisme économique des sociétés africaines.

Selon les données, l'impact direct de la manifestation des maladies tropicales négligées et du paludisme sur les femmes est de 1,3% du PIB. Pour Eunice LOISEL, Directrice de la banque commerciale, Ecobank Bénin, partenaire de Speak Up Africa sur le projet Zéro Palu les Entreprises s'engagent, les conséquences de ces maladies sur les femmes actives sont d'autant plus diverses.

Elle a, pour sa part, pointé du doigt la baisse du rendement et de la productivité économique de la femme engendrée par son absentéisme au travail et les effets de perturbation psychologique, qu'elle soit dans un foyer monoparental ou polygamique, déplore-t-elle.

Du coup, la femme au dépend de son activité rémunératrice de revenu est la première à apporté les premiers soins tout en étant moins productive, souligne Eunice LOISEL, avant de préciser que tous ces facteurs pèsent dans la balance de la lutte pour l'égalité genre. Des réalités qui portent un coup aux efforts pour l'émancipation et l'autonomisation de la jeune fille et de la femme africaine.

C'est au regard de ces entraves aux jeunes filles et femmes que l'Association des Volontaires Itinérants Actifs pour le Mieux Etre des populations (ASBL VIA-ME) du Dr Odry AGBESSI, œuvre activement pour le renforcement des capacités des jeunes filles et des femmes ainsi que l'autonomisation financière des jeunes filles déscolarisées.

Maintenir le cap de la mobilisation contre les maladies tropicales négligées et le paludisme

Au terme de ce panel de discussion de haut niveau, modératrice et panélistes, de part leurs riches contributions devant un parterre de jeunes citoyens hommes et femmes de la société civile, des médias et des programmes de développement, espèrent avec certitude que le message sera relayé aux différentes communautés à la base.

Il faut noter que cette initiative de Speak Up Africa, organisation internationale, spécialisée dans la santé publique en particulier, le paludisme, les Maladies Tropicales Négligées, la vaccination, l'assainissement amélioré, le genre etc., en collaboration avec le Musée de la Femme Béninoise et l'Association des Volontaires Itinérants Actifs pour le Mieux Etre des populations (ASBL VIA-ME), vient en soutien aux efforts du gouvernement dans sa lutte contre le paludisme et les Maladies Tropicales Négligées.



Franz OKEY, Coordonnateur Speak Up Africa au Bénin
Franz OKEY, Coordonnateur pays de Speak Up Africa, se réjouit que les objectifs fixés à travers l'organisation du panel de discussion soient atteints. Il affirme « *Il faut que nous*

puissions d'avantage faire porté le message auprès des communautés. Cet évènement montre combien, nous sommes disposés à soutenir les efforts du gouvernement du Bénin afin que nous puissions progresser d'ici 2030 à l'élimination du paludisme et des maladies tropicales négligées ». Face aux gaps financiers qui subsistent au sein des programmes de lutte, il faut mobiliser les ressources domestiques en amenant les entreprises à la culture de la responsabilité sociétale des entreprises.

Rappelons que cette rencontre – échange entre en ligne de mire avec la campagne En marche vers Kigali, lancée pour amplifier les efforts de communications et de plaidoyers pour la priorisation de la lutte contre les Maladies Tropicales Négligées et le paludisme en Afrique.

Pollution de la lagune de Cotonou à Enagnon : L'application des textes à rude épreuve

La lagune de Cotonou qui est un chenal de plus de 4 km construit à l'époque coloniale pour relier le lac Nokoué à l'océan Atlantique, a vu ces dernières années, ses digues surpeuplées de manière illégale, favorisant les dépotoirs sauvages. Face à cette situation qui constitue une violation des dispositions de la loi portant gestion de l'eau qui garantit la protection des plans et cours d'eau contre toute forme de pollution, l'Etat est resté pendant longtemps impuissant. Mais, l'espoir d'une application ferme des textes

de lois renait avec l'opération de déguerpissement et d'assainissement des berges de la lagune pour une gestion durable de cette ressource vitale. Pourtant, la loi portant gestion de l'eau adoptée depuis plus d'une dizaine d'années, a fait des cours et plans d'eau, des ressources à protéger au Bénin. L'application des textes de lois pour la sauvegarde des ressources naturelles est en cause.



La lagune Cotonou polluée

Mardi 22 Juin 2021. Il est dix (10) heures 15 minutes au quatrième arrondissement de Cotonou plus précisément dans le quartier Enagnon. Assis dans la cour de maison entouré de sa famille, juste en face de la clôture d'un chantier d'aménagement, Romain Coffi suit une émission radiophonique. Cet autochtone autrefois pêcheur, confie n'avoir jamais réalisé une toilette, ni acheté une poubelle dans sa maison. « *Avant, nous creusions sur la berge pour nous mettre à l'aise* », nous confie-t-il.

Pourtant, cette lagune reste et demeure, une ressource en eau qui profite largement à cette frange de la population de

Akpakpa-Dodomè. Avec ses potentialités à procurer des poissons qui constitue la principale source de revenus des hommes et des femmes du quartier Enagnon.

Tout comme les autres ménages à Enagnon, le ménage de Romain ne dispose pas de poubelles, ni d'un système normal de gestion des déchets ménagers. « *Nous avons pris l'habitude d'enfouir sur la berge et jetions régulièrement les déchets domestiques dans la lagune* », dixit Romain.

Ces déchets en majorité des plastiques, ont profondément mis à mal l'écosystème aquatique de ce milieu. En effet, la productivité en poissons de la lagune a diminué. Un fait que confirme Romain. « *Il nous est difficile de pêcher la moindre quantité de poissons sans qu'elle ne soit pas remplie des déchets plastiques* ». Une situation qui a conduit à une baisse de revenus et finalement à un abandon de la pratique de la pêche sur le plan d'eau. Aujourd'hui, Romain est devenu un vigile d'une structure privée de sécurité dans la ville de Cotonou.

Un peu plus loin de Romain se trouve une riveraine, une institutrice à la retraite, résidante à Enagnon depuis 1984 qui requiert l'anonymat. Bien consciente des risques sanitaires et environnementaux auxquels, ils sont exposés, elle ne pense pas que les populations de Enagnon soient les seules responsables de la pollution de la lagune.

En effet, explique-t-elle, la lagune par l'effet de la vague draine aussi une quantité plus importante de déchets en provenance du marché Dantokpa vers la berge de Enagnon. Une catastrophe écologique qui a longtemps duré sous les regards des autorités centrales et locales qui pendant longtemps, sont restés impuissants. Et ce malgré, les dispositions de plusieurs textes de lois qui garantissent la protection des ressources en eau.

Un désastre écologique préoccupant

Depuis 2002, l'étude portant sur « *l'évaluation de la pollution organique et bactériologique due aux excréta, aux*

eaux usées et aux déchets solides dans la lagune de Cotonou », réalisée par Melkior O KOUCHADE a montré que cette ressource « *transformée en réceptacle de déchets de toutes sortes* », ne fait l'objet d'aucune gestion rationnelle ou efficace. Alors que le Bénin, depuis 1998, a adopté la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme approche de gestion des ressources en eau et depuis 2010, la loi 2010-44 du 24 novembre 2010, a intégré ses principes pour l'avènement d'une gestion durable de l'eau.

En tirant la sonnette d'alarme à travers cette évaluation des risques, Melkior O KOUCHADE, invitait à réfléchir sur la maîtrise des problèmes que pose la gestion des déchets solides ménagers produits par les populations installées anarchiquement le long des berges et surtout ceux du grand marché Dantokpa. Car, soutient-il, ces déchets les eaux de la lagune connaissent une pollution organique et bactériologique. Les indicateurs de pollution ont été mesurés et ont permis d'établir la relation de cause à effet entre les rejets dans la lagune de fèces, d'ordures ménagères et d'eaux usées d'origine domestique et commerciale d'une part et le degré de pollution de ces eaux d'autre part.

Un cadre juridique encore inappliqué

Plusieurs textes de lois protègent la lagune de Cotonou et toutes les ressources naturelles de toute forme de pollution. L'article 15 de la loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin, indique clairement que « *Nul ne doit émettre, déposer, dégager, rejeter ou permettre l'émission, le dépôt, le dégagement, l'écoulement ou le rejet dans l'environnement de contaminant au-delà de la quantité ou de la concentration prévue par les lois et règlements...* ». L'article 28 va plus loin pour interdire tout déversement, écoulement, rejet, dépôt direct ou indirect de toute nature pouvant provoquer ou accroître la pollution des eaux.

Ainsi, tous les acteurs sont unanimes avec Dr Pulchérie Donoumassou, juriste environnementaliste pour dire que le Bénin dispose d'un cadre juridique « riche », favorable à la

protection de l'environnement. De l'article 27 de la Constitution du 11 décembre 1990 à l'article 4 de cette loi, il est clairement indiqué que l'Etat veille à la protection de l'environnement, la restauration des sites dégradés et la surveillance en permanence de la qualité de l'environnement. Ce qui est en cause, c'est l'application des textes. Selon le technicien en assainissement urbain, Lignièrès SOSSOUHE, l'application des textes sur la gestion intégrée des ressources en eau, particulièrement le principe Pollueur-Payeur n'est pas encore une réalité au Bénin et pour l'heure, les ressources en eau ne font pas encore l'objet d'une gestion durable et d'une valorisation.

L'aménagement de la berge, un début d'application des textes

En février dernier 2021, le gouvernement a décidé de reprendre les travaux d'assainissement des berges dans le cadre du projet d'assainissement des berges lagunaires de Cotonou qui date de 2003. Le ministère du cadre de vie et du développement durable a donc demandé aux occupants des berges lagunaires, de « déguerpir » en application de la loi portant gestion de l'eau qui stipule que l'eau fait partie du domaine public. « Pendant longtemps, la lagune a été notre poubelle mais nous avons cessé il y a trois mois, en raison de l'aménagement de la berge », témoigne un riverain de la berge lagunaire à Enagnon dans le 4^e arrondissement de Cotonou.

Ainsi, plusieurs populations des quartiers populaires en bordure de la lagune ont été priées de quitter les lieux pour sauver les berges de la pollution. Les travaux d'aménagement ont été renforcés par la réalisation de toilettes publiques sur la berge. Également, la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité dans le Grand Nokoué créée en novembre 2018 par l'État béninois, et qui met en œuvre le Projet de Modernisation de la Gestion des déchets solides ménagers, a dépêché des barques à ordures dans le quartier.

Aujourd'hui, le technicien en assainissement urbain, Lignièrès SOSSOUHE, se réjouit déjà de ces mesures mais invite au

respect des normes dans la gestion des toilettes publiques ou privées pour éviter toute pollution par voie souterraine des eaux. Il reste que les mesures entreprises soient durables en application des textes pour que la gestion des ressources en eau soit effective et durable.

Megan Valère SOSSOU